

La comptabilité : Points de vigilance sur des opérations spécifiques



TARIFS

Adhérent Coût inclus dans la cotisation annuelle

Non-adhérent 90 €

PUBLIC Max 20 participants

Tout professionnel libéral ainsi que tout membre correspondant

INTERVENANT(S)

Françoise KEIFLIN
Expert-comptable

Inscription

Prérequis : Avoir suivi le module « La comptabilité : les bases pour tenir le livre journal recettes et dépenses » ou avoir déjà tenu la comptabilité de son cabinet libéral.

DATE(S) 	DURÉE 	HORAIRES 	TYPE DE SESSION 
Judi 6 février 2025	2 heures	de 10h00 à 12h00	CLASSE VIRTUELLE

PROGRAMME

Cette formation aborde des opérations spécifiques telles que la clôture annuelle des comptes, et vise à expliquer les divers contrôles à effectuer pour garantir la concordance entre la comptabilité et la déclaration fiscale 2025.

Elle permet d'acquérir une méthode pour effectuer le rapprochement bancaire, et ainsi vérifier l'adéquation entre le solde du compte bancaire issu de la comptabilité et celui du relevé bancaire.

- Le contrôle des pièces justificatives
- Les enregistrements bancaires et des opérations de caisse
- Les contrôles en fin de période
- L'état de rapprochement bancaire : différence entre le solde comptable et le solde bancaire
- Présentation du tableau de passage OGBNC 04
- Exemple chiffré